

Programme Cameroun INFOS

Le magazine trimestriel d'information du Programme Cameroun
de l'Union internationale pour la conservation de la nature

N° 7



PROGRAMME CAMEROUN INFOS

Edition N° 7

Programme Cameroun

B.P. 5506 Yaoundé Cameroun

Tel: +237 222 21 64 96

Fax: +237 222 21 64 97

cameroun@iucn.org

www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun

Directeur de Publication :

Rémi JIAGHO

Chargé des programmes

Rédaction :

Equipe Technique du

Programme Cameroun

Design & Lay out :

Winnie KITIO T.

Crédit photos:

UICN

Collaborateurs et crédit photos :

Equipe Technique du

Programme Cameroun

Dans ce numéro:

Editorial.....	3
Qui sommes nous?.....	3

LES NOUVELLES

L'UICN lance un projet au Tchad pour sensibiliser sur le changement climatique.....	4
---	---

Modèle de gestion durable des forêts et zones de chasse communautaires du TNS : les communautés locales consultées.....	6
---	---

Le Groupe SANGHA tient sa 12 ^{ème} réunion.....	8
--	---

La plateforme REDD+ et Changements Climatiques apporte sa contribution à l'analyse du rapport d'avancement de la REDD+ au Cameroun.....	9
---	---

Lutte contre la criminalité faunique et floristique en Afrique Centrale : l'outil AFRICA-TWIX en bonne marche et les responsables impliqués formés.....	11
---	----

Les journalistes du ReRac de la région de l'Est Cameroun renforcent leurs capacités sur les industries extractives.....	12
---	----

L'UICN appui la Lutte Anti Braconnage dans le Parc National de Boumba Bek.....	13
--	----

LE ZOOM

Projet « Amélioration de l'information, éducation et communication des populations rurales et périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques ».....	14
--	----

L'INTERVIEW

Madame Cécile NDJEBET, coordonnatrice nationale de la Plateforme REDD+ et Changements climatiques de la société civile du Cameroun.....	16
---	----

LE SAVIEZ-VOUS?

L'âne sauvage d'Afrique : Une espèce menacée d'extinction que l'on ignore presque !	20
---	----

Le magazine ***Programme Cameroun Infos*** est une publication trimestrielle conçue pour communiquer sur les activités du programme Cameroun de l'UICN.

Il est disponible sur www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun

Chers lecteurs,

Le Programme Cameroun de l'UICN produit trimestriellement ce magazine d'information qui est une vitrine, une porte ouverte sur ses activités et réalisations, ainsi que celles de ses partenaires et membres. C'est avec plaisir que nous vous présentons le premier numéro de l'année 2017, pour la période allant de janvier à mars 2017.

Le Programme Cameroun de l'UICN opère depuis janvier 2017 dans le cadre du nouveau programme quadriennal de l'UICN, qui se focalise sur (i) la valorisation et conservation de la nature, (ii) la promotion et le soutien d'une gouvernance efficace et équitable des ressources naturelles et (iii) le déploiement de solutions fondées sur la nature pour relever les enjeux de la société.

Au cours de ce trimestre, le projet « **Amélioration de l'information, éducation et communication des populations rurales et périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques** » a été lancé et le Programme Cameroun poursuit la conduite des projets en cours avec plus d'enthousiasme et une nouvelle stratégie pour enrichir son portefeuille projets. Nous espérons vous enrichir en information avec cette nouvelle édition.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet au lien www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun ou écrivez-nous à l'adresse cameroun@iucn.org.

Bonne lecture et à bientôt dans un prochain numéro.

Charlotte EYONG Ako
Chef de projet

QUI SOMMES NOUS ?



Vue du siège social du Programme Cameroun

L'UICN intervient au Cameroun et dans la sous-région Afrique centrale depuis 1992 dans les domaines de la gouvernance des ressources naturelles, des aires protégées, des forêts, des ressources en eau et des zones humides, des zones côtières et marines et du changement climatique.

Le Programme Cameroun de l'UICN a pour but de contribuer à la conservation de la diversité biologique et à l'amélioration des conditions d'existence des populations en collaboration avec les parties prenantes à tous les niveaux (local, national, régional et international). Notre mission qui s'aligne sur la mission globale de l'UICN est d'influer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider à conserver l'intégrité de la nature, et veiller que toute utilisation des ressources soit équitable et écologiquement durable. Le Programme Cameroun de l'UICN intervient dans plusieurs sites au Cameroun, dont certains sont transfrontaliers.

L'UICN lance un projet au Tchad pour sensibiliser sur les changements climatiques

Le projet « **Amélioration de l'information, éducation et communication des populations rurales et périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques** » a été lancé au Tchad le 31 janvier 2017, en présence du Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Pêches du Tchad. Informer les différentes parties prenantes pour une meilleure connaissance du projet, recueillir leurs avis et échanger sur les synergies possibles avec d'autres initiatives étaient les objectifs principaux de l'atelier de lancement qui a rassemblé plus de 40 participants.

Deux interventions officielles et une série de présentations sur le projet ont meublé la cérémonie. Dans un premier temps, madame JEPANG Camille, Chargée de politique et du Développement Institutionnel au Programme

Cameroun de l'UICN a remercié les autorités tchadiennes et les partenaires du projet, notamment le Ministère de l'Environnement et des Pêches, l'Union Européenne et l'Alliance Mondiale contre le Changement climatique (AMCC) pour la confiance renouvelée à l'UICN en lui confiant l'exécution du lot D du projet AMCC.

Pour elle, « **le projet constitue une opportunité pour tous les acteurs de mettre leurs efforts en commun pour faire face à l'une des plus grandes menaces de l'humanité qui est le changement climatique dont les conséquences affectent la plupart des domaines de la vie, et qui est source de souffrance pour les populations pauvres et très vulnérables des zones rurales et périurbaines** ».

Monsieur Mouhyddine Mahamat Saleh, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Pêches, a à son tour souligné que 80% des populations en milieu rural tire leurs bénéfices des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Ces dernières sont aujourd'hui confrontées à de sérieux défis environnementaux avec pour conséquences la faiblesse de leurs productions et des conflits intercommunautaires autour de la gestion des ressources naturelles, d'où l'intérêt prioritaire qu'accorde le pays au projet.

Il a félicité l'UICN pour son professionnalisme et son efficacité, sur lesquels il compte pour la réussite du projet qui doit permettre d'accroître la résilience des populations tchadiennes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques.



Photo de famille du lancement du projet

L'UICN lance un projet au Tchad pour sensibiliser sur les changements climatiques



En effet, dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) du Tchad, il ressort des résultats des consultations avec les populations locales **un besoin réel de disposer des informations relatives aux changements climatiques**. Suite aux fortes attentes du projet exprimées par les participants, quelques recommandations ont été formulées à savoir entre autres :

- la production des outils de communication en langues locales pour toucher toutes les couches des populations tchadiennes ;
- la capitalisation du travail fait avec les médias lors de l'élaboration du PANA qui a abouti à une identification des radios communautaires de la zone d'intervention du projet;
- la valorisation des acquis et expériences de L4LP (élevage comme moyens d'existence), projet mis en œuvre par l'UICN en collaboration avec la CEBEVIRHA ;
- l'accompagnement des institutions nationales dans la constitution d'un noyau de communicateurs

pour poursuivre les actions du projet;

- la vulgarisation des expériences et pratiques résilientes et innovantes d'adaptation en tenant en compte du contexte de ces pratiques ;
- la sensibilisation d'un maximum d'acteurs et la

valorisation des expériences des associations telles que AFDAK, AFAP, et de l'Association des femmes et filles du grand Kanem.

Kyeblouabé Signaboubo Z.
Chef de projet



Vue sur le déroulement des travaux de l'atelier de lancement

Le Secrétariat Technique REDD+ du Cameroun a organisé du 01 au 03 février 2017 à Ebolowa au Cameroun, un atelier de réflexion sur le système national de suivi des forêts, en vue d'initier les discussions sur les approches de mesure du carbone forestier appropriées pour la stratégie nationale REDD+ en cours d'élaboration au Cameroun.

Organisé avec l'appui du Service Forestier des Etats Unis (USFS) et de l'UICN, cet atelier s'inscrit dans le cadre de la collaboration tripartite entre le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) du Cameroun, USFS et l'UICN dans l'optique de soutenir la conception du système national MNV (Mesure, Notification et Vérification) du Cameroun, nécessaire au développement de la stratégie nationale REDD+.

Au cours de cet atelier qui a connu la participation d'une trentaine d'experts nationaux et internationaux et des représentants des administrations en charge de l'environnement, des forêts et de l'élevage, l'état d'avancement du processus de développement du système national MNV a été présenté, ainsi que les directives en la matière telles que prescrites par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat.

Cette assise a favorisé l'échange d'expériences sur les différentes approches d'inventaire et de suivi du carbone forestier expérimentées par l'Institut pour la Recherche et le Développement et par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale. Ceci a permis à l'assistance de formuler des recommandations techniques afin d'orienter le développement du système national MNV.

A l'issue des travaux, les étapes subséquentes pour la mise en place du système MNV ont été définies, lesquelles commenceront par l'identification et l'évaluation des informations existantes, notamment des données de l'inventaire forestier national de 2005, pour exploitation. Ceci devrait être suivi par l'élaboration des programmes de renforcement des capacités des acteurs clés et des parties prenantes sur les méthodologies d'inventaire du carbone forestier.

A terme, le système national MNV permettra d'estimer et de suivre les variations des stocks de carbone ainsi que l'impact des mesures qu'adoptera la stratégie nationale REDD+ pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et la dégradation du couvert forestier national.

Josiane KAKEU



Modèle de gestion durable des forêts et zones de chasse communautaires du TNS : les communautés locales consultées

Du 17 au 24 mars 2017, une mission a été conduite dans le département de la Boumba-et-Ngoko à l'Est du Cameroun dans le but de mener des entretiens avec les communautés locales bénéficiaires des forêts et zones de chasse communautaires dans la section camerounaise du Tri National de la Sangha (TNS). Cette mission, financée par l'Agence Internationale de Développement Danoise (DANIDA) et qui s'inscrivait dans le cadre des activités de la seconde phase du projet « Towards Pro-Poor REDD+ » visait à rassembler les informations nécessaires à la conception d'un modèle économique d'exploitation et de gestion durable des terroirs communautaires dans ce paysage transfrontalier.

Au cours de cette descente de terrain effectuée en collaboration avec l'Institut Africain de Développement Economique et Social (Inades-Formation) et le Réseau des ONGs du Sud-Est (ROSE), les bénéficiaires des forêts communautaires de Yenga (Baka) et de Mambele ainsi que les membres des comités de valorisation des ressources fauniques de Salokomo dans l'arrondissement de Salapoumbe (Covaref N°1) et de Boumba-Njombi dans l'arrondissement de Moloundou (Covaref N° 2) ont été rencontrés.

En effet, le projet « Towards Pro-Poor REDD+ » développe actuellement un modèle économique d'exploitation et de gestion durable des terroirs communautaires dans la

section Camerounaise des paysages TNS et TRIDOM.

Ce modèle se base sur l'amélioration de la foresterie communautaire et des zones de chasse à gestion communautaire, dont l'objectif est de soutenir le fonctionnement des forêts communautaires avec des règles claires de gestion et de partage des avantages issue de ces forêts. L'accent est mis sur l'importance des droits des communautés locales, femmes et population autochtones, la considération des valeurs coutumières compatibles avec la REDD+ et les changements climatiques etc.

Les entretiens avec les bénéficiaires ont porté sur l'exploitation des ressources forestières ; notamment la récolte, la transformation, la commercialisation et la pérennisation des produits forestiers ligneux et non ligneux. Avec les responsables des Covarefs N°1 et 2, les discussions ont eu trait aux activités de sécurisation et d'exploitation de la ressource faunique des zones de chasse communautaires couvertes par chacun de ces comités.

Le fonctionnement des organes de gestion de ces différentes entités a également fait l'objet des discussions, avec une emphase sur les modes de valorisation et les mécanismes de distribution des revenus générés par l'exploitation des ressources forestières et fauniques. Pendant les échanges, les entraves au rendement optimal des forêts et zones de chasse communautaires ont été abordées, de même que les stratégies d'assistance potentielle aux populations locales dans la gestion de ces modes d'exploitation des terroirs communautaires.

Les informations recueillies au cours de ces échanges serviront à finaliser le modèle économique de gestion durable des terroirs communautaires en vue d'accroître la contribution des revenus de l'exploitation des ressources forestières et fauniques à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Charlotte EYONG
Chef de projet



Entretien avec les bénéficiaires de la forêt communautaire Baka

L'UICN célèbre la Journée Mondiale de l'Eau avec ses partenaires et des étudiants

Célébrée le 22 mars de chaque année, la Journée Mondiale de l'Eau (JME) est une occasion donnée à la communauté internationale de repenser sa stratégie de gestion des ressources en eau. À Yaoundé, au Cameroun, l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) a abrité une conférence débat pour célébrer cette Journée Mondiale, organisée par le CECOSDA (Center for Communication and Sustainable Development for All). Plus de 200 étudiants étaient présents lors de cette rencontre, qui avait pour objectifs de (1) réunir des acteurs pertinents autour de la thématique de l'eau biodiversité et (2) d'échanger sur les bonnes pratiques, les perspectives et les opportunités des experts, étudiants et chercheurs.

Un collège d'experts a été réuni à cet effet, représentants l'UICN, l'UNESCO, l'Université de PADOUE et le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) du Cameroun. Ces experts ont pu, au travers de la conférence débat, sensibiliser les étudiants et le corps enseignant présents sur l'importance de l'eau et la gestion intégrée des ressources en eau, mais également la gestion des eaux usées qui constituait le thème de l'édition 2017.

En effet, l'eau, qui est l'un des éléments de la nature dont l'être humain ne peut se

passer qui sert pour une multitude de besoin (consommation, domestiques, agriculture, élevage, navigation, production de l'énergie, etc.) est une denrée rare dans certaines localités dont la qualité affecte les moyens d'existence et la santé des populations dans d'autres zones au Cameroun.

Les experts ont expliqué aux participants les facteurs qui causent les faits suscités et explorer des pistes de solutions pour les générations futures.

Des initiatives en lien avec la gestion intégrées et la gouvernance transfrontalière des ressources en eau ont été présentées. Il s'est agi notamment du projet « **Building River Dialogue and Governance** » dit BRIDGE mis en œuvre par l'UICN et présenté par madame JEPANG Camille, Chargée de politique et du Développement Institutionnel

du Programme Cameroun de l'UICN, le Programme « **Gestion Ressources en Eau et Assainissement** » de l'Université de PARDOUE présenté par madame DARJO Valérie de ladite université, de la politique pour les eaux usées au Cameroun par monsieur MAINA Pagou - MINEE de la Direction de la gestion des ressources en eau du Cameroun, et des travaux d'étudiants sur l'eau.

Il ressort de cette conférence que les ressources en eau sont rares et sont sujettes à une mauvaise gestion, que le Gouvernement du Cameroun, de concert avec ses partenaires que sont les organisations internationales et les universités adressent au quotidien en tentant de trouver des solutions pour que les populations puissent jouir de leur droit d'accès à l'eau potable et en quantité suffisante.

Winnie KITIO



Le Groupe SANGHA tient sa 12^{ème} réunion

La 12^{ème} réunion du Groupe d'appui scientifique au TNS, dénommé « **Groupe Sangha** », s'est tenue à Bayanga en République Centrafricaine du 15 au 20 Janvier 2017. Organisée par l'UICN PACO avec l'appui financier de l'USFS et KNOW FOR et la contribution des partenaires WWF, CAWHFI, FTNS, PACEBCo, WCS, la rencontre a rassemblé 26 participants venus des principales institutions travaillant dans les trois segments du TNS et de la COMIFAC.

La réunion avait pour objectifs principaux (i) d'évaluer la dynamique de changements des acquis de conservation, de la biodiversité et du développement socio-économique des communautés locales et autochtones à l'échelle du paysage entre 2015 et 2016 et (ii) de proposer des orientations stratégiques pour la gestion durable de cet écosystème transfrontalier. Les thématiques abordées au cours de cette réunion portaient entre autres sur : (a) le rappel du processus de Suivi Evaluation participatif des changements à l'échelle du Paysage TNS 2006-2016, (b) les principaux changements observés dans leurs zones respectives et (c) les liens avec le Plan de Convergence de la COMIFAC et les accords globaux sur l'environnement et le développement durable.

L'évaluation des indicateurs pour la période de 2015 à 2016 a été faite au sein de 03 groupes de travail et montre une absence de compromis

entre la conservation et le développement. Il en ressort les résultats suivants :

- dans le segment Cameroun, une perte progressive et simultanée des acquis de développement et de conservation est observée et constitue une des conséquences de la pauvreté des populations riveraines ;
- dans le segment du Congo, une baisse des acquis naturels locaux due à la pression sur les ressources naturelles et une augmentation des acquis sociaux, à travers la redynamisation des Comités Locaux de Gestion des Ressources Naturelles (CLGRN);
- dans le segment R.C.A, les acquis naturels globaux et humains n'ont pas varié de manière significative. Toutefois, les partenaires au développement ont amélioré les acquis sociaux.

Arrivés au terme des travaux, les participants ont entre autres recommandé que :

- les résultats issus des travaux du groupe soient capitalisés dans un rapport sur l'état de conservation du T N S a d r e s s é

périodiquement à l'UNESCO,

- le processus de collecte des données socio économiques initié par le FTNS en 2011 se poursuive chaque année dans les villages échantillonnés du TNS ;
- les plateformes de dialogue local multi acteurs soient redynamisées à l'instar de la convention de Mambélé pour garantir la répartition des bénéfices issus de la gestion des ressources naturelles et garantir le développement local ;
- les activités de lutte anti braconnage au sein des différents parcs et au niveau transfrontalier soient intensifiées;
- les différents textes légaux du TNS signés et rendus publics par les ministres des trois pays du TNS en lien avec la conservation et le développement soient collectés et diffusés.

La prochaine réunion du Groupe Sangha sera organisée dans le Segment Congo avant la fin d'année 2017.

Dominique ENDAMANA
Chargé de Programme Forêts
Afrique Centrale et Occidentale



Photo de famille des participants à l'atelier

La plateforme REDD+ et Changements Climatiques apporte sa contribution à l'analyse du rapport d'avancement de la REDD+ au Cameroun

Le rapport de l'état d'avancement du processus REDD+ au Cameroun a été déposé auprès du PCPF en janvier 2017. Il a été examiné lors de la 23^{ème} session du Comité des Participants du FCPF qui s'est tenue à Washington DC du 27-29 mars 2017. Impliqués dans la mise en œuvre du processus REDD+ au Cameroun, la plateforme changement climatique et REDD+ du Cameroun se sent concernée par ce processus qui devrait aboutir à la mise à disposition de financements pour la mise en œuvre du processus REDD+ au Cameroun.

A cet effet, il s'est tenu le 22 mars 2017 à Yaoundé au Cameroun l'**atelier d'information et d'analyse du Rapport à mi-parcours soumis par le Gouvernement du Cameroun pour un financement additionnel du FCPF**. Organisé par la plateforme Changement Climatique et REDD+ du Cameroun avec l'appui de l'UICN, l'atelier a réunit les membres de la coordination

nationale de la plateforme, les représentants de la plateforme Forêt, du CCSPM, du REFFAD, du REJEFAC, du CNCTC, du Comité national UICN, de AIWO-CAN, de la coalition RRI, de Caiwof, du RAFM, de la CEFDHAC et du REPAR.

La rencontre avait pour objectifs de permettre aux participants de se :

- familiariser avec le rapport à mi-parcours produit par le Gouvernement,
- d'évaluer la prise en compte des préoccupations de la Plateforme inscrites dans la Note de Position élaborée à l'issue de l'évaluation du processus REDD+ en Octobre 2016 et
- d'élaborer une Note de Position de la société civile sur le Rapport à mi-parcours du processus REDD+ soumis au FCPF et à la demande d'un financement additionnel introduite par le Gouvernement.

L'atelier a permis de faire une analyse de l'état d'avancement du processus REDD+ au

Cameroun en dégagant les principaux acquis du processus ainsi que les contraintes et perspectives pour l'atteinte des objectifs fixés par le Gouvernement. A cet effet, la plateforme a formulé une note de position qui démontre le besoin d'apporter sa contribution effective à la mise en œuvre du processus REDD+ au Cameroun car selon les problèmes relevés, la société civile ne serait contactée que pour valider des documents déjà élaborés et n'est pas suffisamment exploitée techniquement pourtant elle a de l'expertise technique en matière de lutte contre le changement climatique car elle est au contact permanent des populations à la base.

Ainsi, dans la note de position, la plateforme sollicite le Gouvernement à travers le Secrétariat Technique REDD+, l'appui et l'accompagnement dans sa quête de mobilisation des financements pour son appui institutionnel, son renforcement organisationnel et son fonctionnement pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre de ses activités et une meilleure visibilité de ses démembrements sur le terrain. Cette note de position devrait contribuer à positionner la société civile au niveau décisionnel du processus REDD+ pour sa meilleure mise en œuvre au Cameroun et pour une lutte effective contre le changement climatique.

Winnie KITIO T.



Les participants en pleine analyse de l'état d'avancement du processus REDD+ au Cameroun

Le projet PAPE en marche

Sous la présidence du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord du Cameroun, les cérémonies marquant le lancement officiel du Projet « **Appui à l'Amélioration de la Productivité de l'Elevage (PAPE) dans la Région de l'Extrême-Nord** » dit projet PAPE et la première réunion du Comité de pilotage dudit projet ont eu lieu du 09 au 10 Mars 2017 à Maroua au Cameroun.

Le projet PAPE est le fruit de la collaboration entre les membres du consortium CADEPI-CNEBCAM-UICN et l'Union Européenne. Ce Projet qui a démarré en décembre 2016, a pour objectif de contribuer au développement économique et à la gouvernance des systèmes pastoraux, ainsi qu'à l'amélioration des moyens d'existence des éleveurs de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Ainsi, il vise à (i) renforcer les capacités des acteurs en vue de l'amélioration de la productivité de l'élevage, (ii) améliorer la disponibilité, l'accès et la gestion apaisée et inclusive des ressources et infrastructures pastorales (iii) faciliter la réhabilitation des marchés à bétail et (iv) promouvoir la gouvernance du système de commercialisation du bétail.

Pendant trois ans et pour un montant total de 890.000 euro, le projet majoritairement financé par l'Union Européenne avec une enveloppe de 800.000 euro viendra en réponse aux nombreux problèmes auxquels sont confrontés les systèmes agropastoraux de la partie septentrionale du pays, à l'instar de la mal gouvernance dans les marchés à bétail, la rareté du fourrage et des points d'eau d'abreuvement.

L'on attend au terme de ce projet entre autres que :

- Les marchés soient gérés de manière concertée et transparente entre les professionnels, leurs associations et les communes;
- La cohabitation pacifique entre les éleveurs déplacés et les populations hôtes d'une part, les éleveurs et les gestionnaires du Parc National de Waza (PNW) d'autre part, soit renforcée pour une exploitation apaisée des ressources et infrastructures pastorales;
- Des cadres de concertation entre acteurs pour la mise en œuvre des compétences transférées par l'Etat en matière de promotion des activités de production pastorale soient renforcés et opérationnels.

Aicha Moussa
Chef de projet



Le Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord du Cameroun lors de son discours d'ouverture de l'atelier

Lutte contre la criminalité faunique et floristique en Afrique Centrale : l'outil AFRICA-TWIX en bonne marche et les responsables impliqués formés

Deux ateliers sous-régionaux se sont tenus à Douala au Cameroun d'une part pour évaluer et mettre en place les structures de gestion du programme AFRICA-TWIX, et d'autre part pour former les agents en charge de l'application de la loi aux principaux points de sortie et d'entrée du territoire national, dans cinq pays d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Congo, République Démocratique du Congo, et République Centrafricaine), sur les techniques d'identification des produits de faune et la conduite des enquêtes criminelles en matière de faune. C'était à l'initiative de TRAFFIC avec l'appui du Fond mondial pour la nature (WWF) et sous les auspices de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

Placé sous la houlette de la COMIFAC, le premier atelier tenu le 15 février 2017 a connu la participation d'une trentaine de personnes parmi lesquelles :

- les responsables des administrations en charge de l'application de la loi forestière et faunique des pays d'intervention du programme AFRICA-TWIX ;
- les représentants des organes de gestion CITES des pays sus cités;
- les professionnels des organismes nationaux de contrôle et d'application de la législation faunique et forestière ;
- les représentants des organisations internationales dont la GIZ, l'OMD, WWF France, TRAFFIC Europe (Belgique)

et TRAFFIC Afrique Centrale, et

- les membres désignés au comité consultatif du programme AFRICA-TWIX.



Vue sur le déroulement des travaux

Le comité consultatif du programme a tenu sa première réunion au cours de laquelle a été examiné le projet de mandat du comité ainsi que les termes de référence d'autres responsables d'AFRICA-TWIX. À la fin de l'atelier, les intervenants ont formulé plusieurs recommandations, en reconnaissant l'urgence et la nécessité de mettre en place les structures de coordination au niveau national, pouvant accélérer la collaboration entre les administrations et l'organisation de sessions de formation au niveau national.

Le second atelier, axé sur la formation, s'est tenu les 16 et 17 février 2017, réunissant 39 participants issus des services de terrain des points de sortie et d'entrée du territoire. Marqué par la délivrance d'une attestation de participation à chaque participant, l'atelier avait pour objectif de renforcer leurs capacités sur les techniques d'identification des produits de faune et la conduite des enquêtes criminelles en matière de faune, dans un contexte de renforcement de la

collaboration interétatique sur l'identification, l'arrestation et la poursuite des trafiquants. Sur la base des exposés et des discussions, les participants ont :

- acquis des connaissances sur les techniques et outils d'identification des principales espèces et spécimens trafiqués et les réseaux de trafiquants ;
- identifié les insuffisances au niveau national et régional en matière d'enquêtes criminelles et proposé des solutions pour répondre aux manquements
- élaboré un plan d'actions prioritaires sur la collaboration régionale via AFRICA TWIX qui renforcera la collaboration régionale par l'échange d'informations entre les agents chargés de l'application de la loi.

Lesdits ateliers ont été organisés avec le soutien financier des partenaires ci-après :

- le projet Polifund exécuté par la GIZ au nom du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et du ministère fédéral allemand de l'environnement, de la conservation de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire (BMUB) ;
- Le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et
- le Département d'État américain pour la faune et la flore sauvages (USFWS).

François ABESSOLO
Senior Program Officer
TRAFFIC Afrique Centrale

Les journalistes du ReRac de la région de l'Est Cameroun renforcent leurs capacités sur les industries extractives

La région de l'Est est celle qui a connu un essor des activités extractives au Cameroun, que ce soit pour le bois ou les mines. Mal conduite, les activités extractives causent l'épuisement des ressources, au dépend des populations riveraines des zones d'exploitation voient leurs conditions de vie se dégrader due à une aggravation du niveau de pauvreté. Le non-respect par les industries extractives de leur cahier de charge et des normes d'exploitation, ainsi que l'insuffisance de suivi des administrations en charge sont entre autre les causes de la mauvaise conduite des activités extractives. Par ailleurs, les médias qui sont censés jouer un rôle de veille ne sont pas toujours outillés pour dénoncer des violations et illégalités observées, ou vulgariser les bonnes pratiques qui devraient aider ce secteur à s'inscrire dans la durabilité.

C'est dans cette perspective que s'est tenu à Bertoua au Cameroun, du 09 au 11 mars 2017, **l'atelier régional de renforcement des capacités des radios communautaires membres du ReRaC sur les industries extractives**. L'objectif général de l'atelier était d'informer et renforcer les capacités des radios communautaires sur les activités des industries extractives et les normes applicables dans ce secteur d'activité. La rencontre s'est déroulée en plusieurs phases dont **(1)** es présentations en

plénières, **(2)** des échanges avec les experts invités, **(3)** des travaux de groupe et **(4)** la formulation d'une feuille de route du ReRaC pour qu'il soit au service de l'éducation, de l'information, de la communication et de la sensibilisation des populations de la région de l'Est sur toutes les questions qui touchent à la conservation de l'environnement en général et aux impacts des activités extractives en particulier.



Photo souvenir de l'équipe du ReRaC Est Cameroun

La formation proprement dite était conduite sous forme de modules portant entre autres sur les cadres conceptuel, réglementaire et institutionnel de l'industrie extractive au Cameroun ; l'étude d'impact environnemental, les innovations, défis et application du nouveau code minier du Cameroun ainsi que l'Observation Indépendante Externe (OIE) des activités minières. L'atelier a permis de présenter aux participants les types de carrières, les impacts des activités minières notamment dans les localités de Bétaré Oya et Meiganga, les avancées et perspectives du nouveau code minier du

Cameroun et l'observation indépendante dans les industries extractives.

Après avoir répondu aux questions qui leur étaient adressées en groupe de travaux et qui portaient sur **(i)** les solutions pour limiter les impacts négatifs des activités extractives, **(ii)** les approches et retombées pour les populations locales, et **(iii)** la place des média dans les activités extractives, les participants ont entre autres recommandé aux responsables du ReRaC, pour une meilleure gestion du ReRaC en général et dans la région du Sud en particulier, que des groupes whatsapp et Facebook soient créés ainsi que la vulgarisation du nouveau code minier du Cameroun soit faite dans les radios communautaires en français et en langues locales.

L'atelier s'est achevé par la validation du communiqué final et l'élaboration d'une feuille de route, qui présente les actions à mener pour mieux communiquer sur les activités extractives et leurs impacts sur les populations. Vous pouvez suivre les travaux de cette rencontre sur Youtube en suivant le lien <https://www.youtube.com/watch?v=TkAEu8QRRjs&feature=youtu.be>.

Radio Environnement

L'UICN appui la Lutte Anti Braconnage dans le Parc National de Boumba Bek

Dans le souci d'accompagner les efforts du gouvernement dans l'application de la loi en matière de lutte contre l'exploitation illicite des ressources fauniques dans le Parc National de Boumba Bek, une initiative tripartite a été entreprise entre le Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun, le Programme CITES-MIKE et l'UICN. Il s'agit du Projet « **Renforcement de l'application de la loi dans le Parc National de Boumba Bek** » dont l'objectif vise à renforcer le contrôle et la surveillance des activités illégales au niveau du Parc National de Boumba Bek afin de minimiser l'abattage illégal des éléphants et d'autres espèces menacées d'extinction.

C'est ainsi que, dans le cadre de sa phase opérationnelle, la première mission de lutte Anti-Braconnage a été réalisée du **22 février au 1^{er} mars 2017** avec l'appui technique et

financier de l'UICN. A cet effet, deux équipes d'éco-gardes a été déployée dans le Parc afin d'y effectuer des patrouilles pédestres de lutte contre le braconnage. Diverses activités ont été menées dans le parc à savoir :

- des patrouilles pédestres et des inspections des abords de clairières ;
- la destruction des campements et abris de braconniers ;
- l'identification des indices d'activités humaines ;
- l'enlèvement des câbles dans les pièges ;
- le comptage et l'identification des indices de braconnage dans les secteurs de patrouille.

Toutes ces activités ont porté des fruits. En effet, au cours de la conduite de la mission, un crocodile nain a été découvert. Des pièges et campements ont été détruits car ils constituent généralement des abris pour

des braconniers pendant leur séjour en forêt et des câbles ont été enlevés. L'on a observé avec regret 3 carcasses d'éléphants, ce qui prouve que le braconnage est encore existant dans la zone.

Au cours de cette mission, les équipes ont été bloquées à plusieurs reprises sur la berge faute de manque de pirogues. Cette situation se produit généralement lorsque des éco-gardes ont été aperçus et que l'alerte a été donnée par des populations, les décrivant comme un danger pour elles.

L'on peut retenir de cette mission une recommandation principale qui est la mise à disposition des équipes du projet, des barques gonflables pour faciliter les mouvements des troupes de patrouille autour du Parc afin de mieux combattre le braconnage.

ONDOUA ONDOUA Gervais
Projet UICN-MIKES PNBB



Crocodile nain découvert

Projet « Amélioration de l'information, éducation et communication des populations rurales et périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques »



Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique Tchad

Projet: Adaptation aux effets du changement climatique et développement des énergies renouvelables au Tchad

Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action National d'Adaptation (PANA), il ressort des résultats des consultations avec les populations locales des différentes zones bioclimatiques qu'il existe un besoin réel de disposer des informations relatives aux changements climatiques. Ces populations ont montré que plusieurs régions ont connu des déficits pluviométriques, hydrométriques et des inondations entraînant la baisse de production, la perte de la biodiversité, la baisse des niveaux de cours d'eau et lacs, l'augmentation des risques de maladies d'origine hydrique, etc. (PANA Tchad, 2010).

En effet, l'efficacité des mesures en matière de changement climatique dépend du niveau de connaissance des acteurs sur les causes et effets des Changements Climatiques, mais également des mesures pour y faire face, mais plus encore s'adapter : raison d'être du projet « **Amélioration de l'information, éducation et communication des populations rurales et périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques** ».

Lancé le 31 janvier 2017 à Ndjamena, le projet vise à **améliorer le niveau d'information, d'éducation et de communication des**

populations rurales et périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques (CC) pour une meilleure prise de décision.

Spécifiquement, il s'agit de :

- faciliter la prise de conscience des populations locales sur les risques climatiques ;
- faciliter la prise de conscience des populations locales et des autres groupes cibles sur les mécanismes d'adaptation aux changements climatiques et de
- faciliter l'intégration des Changements Climatiques dans les programmes d'éducation scolaire et universitaires.



Vue sur le paysage du Tchad

Projet « Amélioration de l'information, éducation et communication des populations rurales et périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques »

L'action voudrait réduire de moitié d'ici 2018 la vulnérabilité des populations locales et périurbaines face aux changements climatiques, par le biais de l'Information, l'Education et la Communication (IEC). En effet, environ 80 % des habitants pauvres du Tchad vivent dans les espaces ruraux, où ils tirent essentiellement leur subsistance de l'agriculture, l'élevage et de la pêche. En ce sens, ces activités ont un rôle fondamental à jouer dans le développement des communautés. C'est pour ces raisons que la promotion et la capitalisation des approches innovantes et ou amélioratrices en termes de réponses adaptatives au changement climatique sont fortement encouragées au Tchad.

Le projet s'inscrit dans la perspective du renforcement des initiatives et programmes déjà mis en œuvre au niveau

national et au niveau sous-régional en vue d'endiguer l'épineux problème du changement climatique au Tchad. Il fait partie des projets pilotes de l'Alliance Mondiale pour le Changement Climatique (AMCC) Tchad, financé par la Commission Européenne à travers le Ministère de l'Environnement et des Pêches (MEP) du Tchad. Ainsi, le projet s'appuie sur trois volets pour atteindre ses résultats. Il s'agit de :

- la Communication sur le changement climatique (ses causes et conséquences et la responsabilité des populations) ;
- la communication sur les approches d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;
- l'intégration des résultats des approches et résultats du projet dans les politiques nationales.

Au terme de ce projet mis en œuvre par l'UICN en collaboration avec le Réseau des Radios Communautaires pour l'Environnement en Afrique Centrale (RERAC), Association pour le Développement des Organisations des Producteurs (ADOP), et Action Sociale pour le Développement Holistique (SODAH), il est globalement attendu des communautés rurales (1) qu'elles soient informées, sensibilisées et documentées sur les risques climatiques, (2) informées, sensibilisées et documentées sur les mécanismes d'adaptation au changement climatique et enfin (3) que les institutions nationales prennent en compte la problématique des changements climatiques dans leurs stratégies.

Pour en savoir plus :
contacter

camille.jepang@iucn.org



Effets du changement climatique sur le Lac Tchad

« La société civile a une place importante et reconnue dans le processus REDD+ du Cameroun ... »



Madame Cécile NDJEBET est la coordonnatrice nationale de la Plateforme REDD+ et Changements climatiques de la société civile du Cameroun. Elle est également directrice exécutive et fondatrice de Cameroon Ecology, une ONG nationale membre de l'UICN et qui est très impliquée dans la gestion durable des forêts, la gouvernance forestière et la défense des droits des communautés. Madame NDJEBET est très engagée dans les questions qui touchent à la REDD+ et aux droits des femmes en lien avec la tenure foncière et forestière. Elle a aussi d'autres responsabilités au niveau continental et mondial. Au cours d'une rencontre, nous avons échangé avec cette très dynamique camerounaise dans son réseau et nous vous en dévoilons le contenu.

Quelle place est donnée à la société civile dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ au Cameroun et comment pourrait selon vous se décliner cette dernière dans les communautés locales ?

La société civile a une place importante et reconnue dans le processus REDD+ du Cameroun dans son ensemble. L'élaboration de la stratégie nationale REDD+ faisant partie des étapes préparatoires au mécanisme REDD+, la société civile y prend activement part ainsi qu'à d'autres initiatives en lien avec REDD+. Pour une participation efficace dans le processus REDD, la société civile du Cameroun est regroupée autour de la Plateforme REDD+ et Changements Climatiques, décentralisées au niveau des dix chefs-lieux de Régions, dans une soixantaine de communes et dans une vingtaine de villages. Ces démembrements de la Plateforme permettent de relayer les informations et de coordonner toutes les actions en lien avec la REDD+ du niveau national jusqu'au niveau des communautés

locales. Ce processus de décentralisation de la plateforme va se poursuivre car notre objectif est de couvrir tout le territoire national.

Quel rôle concret joue la plateforme REDD+ et changement climatique dans le renforcement des capacités des peuples autochtones et des communautés locales dans le cadre des activités d'adaptation et de réduction de changement climatique au Cameroun ?

La Plateforme a élaboré son Programme quinquennal 2013-2017 et ce dernier comporte 4 volets. Le volet 1, qui entre en lien direct avec votre question, est axé sur « le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes ». Il comprend trois axes à savoir (1) la structuration de la plateforme REDD+&CC, (2) le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes, et (3) l'information, l'éducation et la communication des parties prenantes.

Un travail d'information, de sensibilisation et d'éducation

est fait pour renforcer les capacités des Peuples Autochtones en termes d'activités d'adaptation et d'atténuation. Quelques initiatives concrètes accompagnées de formations techniques spécifiques sont également menées, notamment la promotion des foyers améliorés, le développement des pépinières, le reboisement des espaces dégradés des forêts communautaires et des mangroves, la construction des infrastructures sociocommunautaires d'assainissement dans les zones rurales et dans certains périmètres urbains et côtiers

D'autres projets ont été initiés par plusieurs membres de la plateforme mais n'ont pas pu avoir les financements pour leur mise en œuvre. Je pense que le problème se situe effectivement au niveau de la mobilisation des ressources financières pour permettre à la plateforme de participer de manière plus efficace à la lutte contre les changements. Ce ne sont pas les projets qui manquent. Cependant, il faut relever que nous faisons face au manque de financements pour leur mise en œuvre.



La plateforme REDD+ et Changement climatique du Cameroun a pour mission de faciliter la participation efficace et effective des organisations de la société civile dans le processus REDD et Changement climatique du Cameroun. En tant que coordonnatrice de cette instance, quel bilan actuel faites vous de ladite plateforme en terme d'acquis, de faiblesses et d'opportunités pour la réussite de la mise en œuvre du processus REDD+ au Cameroun ?

En termes d'acquis, la plateforme est en train de mettre sur pied les groupes thématiques, et dispose d'un responsable chargé des projets REDD+. Elle a lancé l'élaboration d'une Cartographie des Expert(e)s qui devra l'aider à mettre sur pied d'autres groupes de travail sur les autres thématiques REDD+ et Changements Climatiques, par exemple MRV, le Partage des Bénéfices, les Mécanismes de recours pour la gestion des conflits, etc. Certains acteurs de la société civile travaillent déjà sur le CLIP.

La plateforme a pu prendre part à l'élaboration et la

validation de nombreux documents REDD+ à l'instar du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC), à l'évaluation à mi-parcours du processus REDD+ et à la validation du Rapport à mi-parcours, à l'élaboration du Programme de Réduction des Emission (ER-PD) en cours, ainsi qu'à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ qui est aussi en cours. La plateforme a aussi bénéficié des formations organisées dans le cadre du processus REDD+ et Changements Climatiques aussi bien par le Gouvernement que par les partenaires au développement.

En termes de faiblesses, la plus grande est celle liée au manque de ressources financières. Le programme d'intervention de la plateforme élaboré en 2013 et présenté aux différentes parties prenantes n'a pu jusqu'à présent être financé qu'à hauteur de 4% environ. Il faut donner des ressources financières adéquates à la plateforme pour qu'elle joue efficacement le rôle attendu d'elle !

En termes d'opportunités, la plus récente c'est celle liée aux fonds additionnels que le Gouvernement a sollicité auprès du Forest Carbon Partnership Facility (FCPF) pour finaliser la phase préparatoire au mécanisme REDD+.

La Plateforme a su la saisir et a sollicité du Gouvernement

une allocation budgétaire pour la mise en œuvre de ses activités. Le Cameroun a également élaboré ses CDN avec une très faible participation de la société civile. Ces CDN devront être révisées et leur mise en œuvre nécessite des financements très importants. Non seulement les CDN ne peuvent pas être révisées sans une forte participation de la plateforme, mais la plateforme doit également prendre une part importante dans leur mise en œuvre.

D'autres initiatives sont en cours au Cameroun, telles que CAFI, FIP, l'Initiative Initiative internationale sur le climat (IKI). Toutes ces initiatives ont prévu les espaces pour la société civile. La plateforme devra saisir ces opportunités pour mobiliser les ressources financières adéquates pour la mise en œuvre de son programme d'intervention.

D'autres opportunités existent au niveau continental et mondial sur la finance climatique. Il y a par exemple l'Accord de Paris sur le Climat, le Fonds pour l'Environnement Mondial, le Fonds Vert pour le Climat, Le Fonds spécial pour les changements climatiques, le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA), le Fonds d'adaptation, the Africa Enterprise Challenge Fund, Fonds pour les changements climatiques en Afrique de la Banque Africaine de Développement (BAD), etc.

Le pourcentage de femmes impliquées dans l'agriculture est plus élevé que celui des hommes en Afrique. Cependant, elles n'ont pas les mêmes droits d'accès à la terre que les hommes. Qu'est ce qui justifie ce faible accès et quels en peuvent être les conséquences ?

Les statistiques montrent qu'au Cameroun, comme dans pratiquement tous les pays d'Afrique centrale, les femmes représentent plus de la moitié de la population et produisent près des deux tiers des denrées alimentaires. Selon la FAO, les femmes ne possèdent que 2% de la propriété foncière de la planète (FAO, 2007). En Afrique, 2% de terres seulement sont contrôlées par les femmes. Ce pourcentage serait encore plus faible et estimé à moins d'1% des terres du continent qui appartiendraient aux femmes (REFACOF, 2013). De même, les femmes agricultrices perçoivent seulement 1% des montants des crédits alloués à l'agriculture et possèdent moins de droits économiques ainsi qu'un accès restreint aux ressources et aux opportunités économiques, notamment à la terre et aux facilités de crédit.

Au Cameroun de manière spécifique, il est reporté que 52% des 24 millions de Camerounais vivent en milieu rural et de ce fait, tirent directement leurs moyens d'existence de la terre (WB 2015). Les femmes représentent environ 60% de cette composante de la population.

Les systèmes d'utilisation des terres en milieu rural combinent les systèmes « traditionnels » et les systèmes « modernes », y compris l'agriculture de rente à moyenne échelle, les concessions (agricoles, minières et forestières) et les aires protégées.

Les femmes étant responsables de plus de 70% de la production agricole au Cameroun, elles ont besoin d'avoir un accès sécurisé aux terres et aux autres ressources pour continuer à assurer cette production et répondre aux exigences de l'agriculture durable. Une tenure foncière insécurisée pour les femmes va avoir des impacts négatifs sur la production agricole de manière spécifique, mais aussi sur la gestion durable des forêts en général. Le phénomène d'accaparement des terres risque aggraver la situation de vulnérabilité des femmes ; ce qui risque non seulement engendrer beaucoup de conflits sociaux, mais hypothéquer également l'atteinte des objectifs de développement du Cameroun.

Le Réseau des Femmes Africaines pour la gestion communautaire des Forêts (REFACOF), membre de la plateforme travaille dans cette thématique. D'une manière générale, le droit d'usage est reconnu aux femmes dans la plupart des ethnies au Cameroun ; ceci veut dire que la plupart des femmes ont accès aux terres coutumières pour leurs activités agricoles à très petite échelle. Le problème se pose au niveau des droits de propriété

qui confèrent une plus grande sécurité. Le REFACOF plaide donc pour que les femmes puissent avoir un accès plus important et plus sécurisé sur les terres coutumières pour leur permettre de contribuer de manière efficace à la sécurité alimentaire et au développement socioéconomique du Cameroun.

Quelles actions de plaidoyer au niveau national mène la plateforme afin que les femmes soient mieux considérées dans la question de la gestion des terres et des droits fonciers au Cameroun ?

Le REFACOF a jusqu'ici mené beaucoup d'actions de plaidoyer à l'endroit des Chefs traditionnels et des Parlementaires en collaboration avec le MINPROFF. D'après le REFACOF, des déviations et des mauvaises pratiques coutumières dans la gestion foncière sont à l'origine des problèmes fonciers que connaissent les femmes en milieu rural.

Le réseau a également élaboré un Document de plaidoyer avec propositions concrètes dans le cadre de la réforme foncière en cours au Cameroun. Ce document a été transmis au MINDCAF et nous espérons que la loi foncière attendue va prendre en compte les propositions du REFACOF. La question des droits fonciers des femmes doit trouver sa réponse au niveau des politiques et législations y relatives.

Interview réalisée par Winnie KITIO T.

Avril à Juin 2017

- Atelier de renforcement des capacités des journalistes des radios communautaires sur le changement climatique du 13 au 14 avril 2017 à Bongor, Tchad;
- Bagage des éléphants et opérations coup de poing dans le Parc National de Séna Oura en avril 2017;
- Atelier de validation des cartes thématiques et de l'outil de gestion du sous bassin Chari Logone, Mai 2017 à Ndjamena, Tchad;
- Atelier de consolidation du cadre institutionnel MNV ;
- Formation de la cellule nationale MNV en combinaison données d'activité (DA) et facteurs d'émission (FE) pour l'estimation des stocks de carbone dans Agriculture Forestière et autres affectations des terres (AFAT) et sur les incertitudes ;
- Réunions de validation des modèles d'entreprises communautaires ;
- Ateliers de formation à l'attention de la société civile et des réseaux de plaidoyer sur la valeur et les approches pour l'intégration des principes fondés sur les droits de l'homme et favorables aux pauvres afin de renforcer l'efficacité des politiques et des programmes dans la REDD +, la gestion forestière et la réduction de la pauvreté.

GALERIE IMAGES

L'UICN a célébré la Journée Mondiale de la Femme au Cameroun, comme tous les pays du monde sous le thème « **les femmes dans un monde du travail en évolution : pour un monde 50-50 en 2030** ». Cette célébration a débuté par une marche sportive par l'ensemble du personnel du Programme Cameroun le 07 mars 2017 et a connu son apothéose par des causeries éducatives autour d'un repas partagé par l'ensemble du personnel. Les femmes, qui arboraient toutes les couleurs du pagne du 08 mars du Cameroun, ont animé les échanges sur le thème de cette journée et l'intégration des femmes dans les hautes sphères de la conservation.



L'âne sauvage d'Afrique

Une espèce menacée d'extinction que l'on ignore presque !

L'âne sauvage d'Afrique de son nom scientifique latin « **Equus africanus** » serait l'ancêtre de l'âne domestique. Facilement identifiable, l'âne sauvage mesure entre 1,25 et 1,35 m pour un poids oscillant entre 230 et 275 kg. Il est fin et musclé car c'est un nomade qui doit parcourir de longues distances pour trouver assez d'herbes à brouter.

De couleur grise sur tout le corps, son ventre, ses membres et son museau sont blancs. Les membres sont zébrés de noirs sur la partie inférieure. Sa tête, élément le plus caractéristique, semble légèrement plus importante que le corps et ses oreilles sont grandes. Enfin, il possède ce qu'on appelle une marque primitive, la fameuse **raie de mulet**, une grande ligne noire qui lui dessine toute la colonne vertébrale. On lui attribue deux sous-espèces :

- **L'âne de Nubie**, qui vit comme son nom l'indique dans le désert de Nubie, au nord-est du Soudan.

- **L'âne de Somalie**, souvent confondu avec l'âne sauvage d'Afrique lui-même, qui vit dans la corne de l'Afrique, c'est à dire l'Erythrée, la Somalie et l'Ethiopie.

L'âne de Somalie est le plus connu des deux car c'est une espèce reproduite en captivité dans les parcs animaliers.

Reproduction

La reproduction des ânes sauvages est identique à celle des ânes domestiques. Les femelles sont matures sexuellement à deux ans et les mâles à 5 ans. La gestation est assez longue, entre 330 et 380 jours. Les femelles ne donnent naissance qu'à un seul ânon par portée, en général entre octobre et février. Tout comme les chevaux ou les girafes, le petit ânon doit très vite se mettre debout et marcher, c'est une question de survie. Le sevrage du petit à lieu vers 4 mois, mais l'ânon pourra continuer à téter sa mère

jusqu'à ses un an. A deux ans, il est considéré comme adulte.

Les ânes vivent en harde composée de 5 à 15 animaux. Chaque groupe est dirigé par une femelle âgée. Le plus souvent les mâles ne sont pas admis dans les **hardes**. Ils vivent seuls ou bien en groupe uniquement composé de mâles. Toutefois, des hardes mixtes existent mais seulement temporairement.

Attention à ne pas confondre ! On appelle également âne sauvage, l'**âne sauvage d'Asie**, ces animaux se cantonnent aujourd'hui aux terres de Chine, de l'Inde, de l'Iran, du Turkménistan et de la Mongolie, se concentrant en particulier dans le désert « refuge » de Gobi. Une troisième sous-espèce existait auparavant aux côtés de l'âne de Nubie et de l'âne de Somalie : l'**âne sauvage d'Afrique du Nord**. Elle est aujourd'hui déclarée comme éteinte.



Troupeaux d'ânes sauvage d'Afrique du Nord

L'âne sauvage d'Afrique Une espèce menacée d'extinction que l'on ignore presque !

Localisation de l'espèce menacée

L'âne sauvage d'Afrique est reconnu en danger critique d'extinction depuis 1996. Sa zone de répartition actuelle est assez importante puisqu'elle ne fait pas moins de 23 000 km², principalement composée de déserts rocaillieux où les températures peuvent atteindre 50°.



En **Ethiopie**, la population d'âne a chuté de 94 % depuis 1970. En 77, le **parc national Yagudi-Rassa** avait la plus forte densité d'ânes sauvages d'Ethiopie : 30 pour 100 km². En 2007, il ne restait plus un seul individu dans ce parc pourtant créé pour eux. Aujourd'hui, l'Ethiopie compte dans les 200 ânes sauvages. L'aire de répartition des équidés a diminué de 50 % ces 12 dernières années.

En **Erythrée** en revanche, la population semble augmenter légèrement. Elle est estimée à 400 individus. La plus forte densité d'animaux se situe dans la zone près de la mer Rouge avec une concentration de 47 ânes par 100 km². Des études ont

prouvé aujourd'hui qu'il y a eu un **métissage génétique** entre les individus des deux sous-populations.

Menaces qui pèsent

Les principales menaces qui expliquent la disparition d'*Equus africanus* sont :

- la **chasse** : à des fins alimentaires d'abord car l'âne, tout comme son cousin le cheval, sont souvent tués pour leur viande mais également pour la **médecine traditionnelle** (par exemple, les os sont utilisés en soupe pour guérir la tuberculose !)
- la **concurrence avec le bétail** : les ânes sauvages sont herbivores et vivent dans les régions désertiques. Il est donc inutile de dire que l'eau et l'herbe sont l'objet de toutes

les convoitises. Or, l'élevage du bétail, et notamment la pâture, limite dangereusement l'accès des ânes à ces deux éléments indispensables pour leur survie. Les jeunes et les femelles gestantes sont les premières victimes de cette concurrence. De plus, la cohabitation avec le bétail entraîne aussi la transmission de maladie inexistante dans le milieu naturel des ânes.

- L'**hybridation génétique** avec les ânes domestiques. En effet, pour le moment les scientifiques n'ont pas de preuve qu'il y a eu métissage entre les ânes sauvages et les ânes domestiques mais dans l'histoire cela a souvent été une cause de disparition d'espèces sauvages d'équidés.



L'âne sauvage d'Afrique

Une espèce menacée d'extinction que l'on ignore presque !

Efforts de sauvegarde de l'âne sauvage

Plusieurs actions ont été mises en place pour tenter de sauver les ânes sauvages. D'abord, en 1969, en Ethiopie, le **Parc national de Yangudi-Rassa** et la **réserve Mille-Serdo** ont été créés pour les équidés menacés. Malheureusement, les autorités éthiopiennes chargées de la conservation de la faune sauvage (**EWCA**) n'avaient ni les fonds, ni le personnel nécessaires à sa gestion. Du coup, les éleveurs se sont approprié les deux territoires, chassant ainsi les ânes sauvages. Malgré cet échec, l'EWCA et les ministères de l'agriculture des deux pays ont un rôle essentiel dans la sauvegarde de l'âne sauvage notamment en établissant le dialogue avec les éleveurs locaux.

Il n'y a que de cette manière que les animaux sauvages pourront cohabiter avec le bétail domestique.

Les autres efforts de sauvegarde recommandés par l'**UICN** sont :

- Encourager les recherches génétiques sur l'âne sauvage et ses sous-espèces;
- Une meilleure gestion des interactions entre les éleveurs, le bétail et la faune sauvage;
- L'établissement de campagne de sensibilisation des communautés locales notamment concernant la médecine traditionnelle;
- Améliorer la formation du personnel en Érythrée et en Éthiopie.

Equus africanus est cité dans l'annexe I de la **CITES** donc son commerce est donc totalement interdit. Un **programme européen d'élevage** a été mis en place en 2002. Il est coordonné par **Olivier Pagan** du **zoo de Bâle** situé en Suisse. Ce programme concerne surtout les ânes de Somalie, dont une population de près de 230 individus vit en captivité à travers les parcs animaliers du monde entier.

Sources :

<http://www.especes-menacees.fr/ane-sauvage-afrique/>

Crédits images :

Image 1 : Cecile Arnoud

Image 2: Harry Moon

Image 3 : <http://www.especes-menacees.fr/ane-sauvage-afrique/>





UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Programme Cameroun
B.P. 5506 Yaoundé Cameroun
Tel: +237 222 21 64 96
Fax: +237 222 21 64 97
Email: cameroun@iucn.org
Site web: www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun/